

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#35
AVRIL
2019

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

REGARDS CROISÉS

Eddy Telles mouleur-socleur à Lugdunum

p.08

DOSSIER :

Bienvenue à la Métropole : le parcours d'accueil des nouveaux arrivants

p.18

POINT D'INTERROGATION :

Qu'est-ce que le chancre coloré ?

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

#35
AVRIL
2019

Eddy Telles, mouleur socleur, rencontre David Bourg, égoûtier videaste.

03

LA DATA DU MOIS

Le prix de l'eau

04

ACTUS

Actualités

08

DOSSIER

Bienvenue
à la Métropole :
l'accueil repensé des
nouveaux arrivants

13

**D'HIER À
AUJOURD'HUI**

Projet PCRS :
pas de dessus
sans dessous

14

EN ACTIONL'affaire du courrier
de la Métropole

16

**REGARDS
CROISÉS**

Eddy Telles
mouleur-socleur
à Lugdunum

18

**POINT
D'INTERROGATION**

Qu'est-ce que
le chancre coloré ?

19

EN PERSONNE

Maelly et Benjamin
les spécialistes
du compostage

20

C'EST PRATIQUE

Compostage :
« variez les déchets »

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective
et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement

solidaire et habitat

Madeleine Aufrand

Direction ressources DDUCV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Michèle Dempuré

Sylvie Senis

DINSI

Amandine Bourgeois

**Direction Patrimoine
et moyens généraux**

Aurélie Giron

**Direction Attractivité
et relations internationales**

Manon Dubourg

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directeur de la publication

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier

Crédit photos

Eric Soudan / Julien Rambaud / Alban Lefort

Aurélie Giron / Lugdunum/Métropole

Illustrations :

- Portrait : ESAT Image-Arts graphiques

- BD : ESAT Image-Arts graphiques

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



Le prix DE L'EAU

QU'EST-CE QUE JE PAIE ?

Les frais d'accès au service

Lorsque j'emménage dans un nouveau logement.

38,23
€ TTC

L'abonnement annuel

Tarif pour un diamètre de compteur standard 15 mm.

43,49
€ TTC

Ma consommation réelle ou estimée au tarif

Ce tarif couvre la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, les redevances (pollution et modernisation des réseaux de collecte, prélèvement sur la ressource en eau), une taxe pour l'entretien des cours d'eau ainsi que la TVA.

2,76
€ TTC/m³

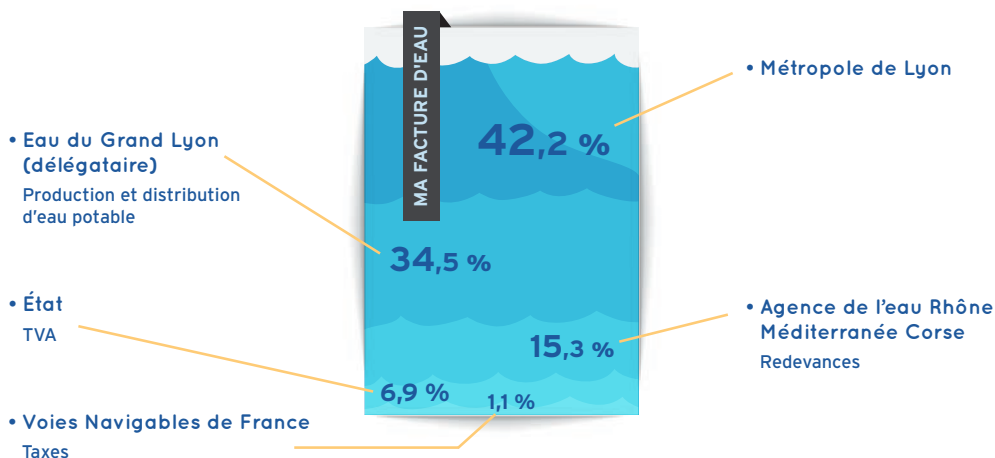
En 2019,
pour un abonnement et
une consommation de
120 m³

une famille de 2 adultes
et 2 enfants dépense
376 € TTC/an

soit **1,03 €**
TTC/jour



COMMENT EST RÉPARTIE MA FACTURE ?



LE NOUVEAU CARNET DE L'AGENT DE NETTOIEMENT

Dans les années 80, chaque cantonnier était muni d'un petit carnet de couleur verte. Chaque jour, leur chef d'équipe passait les contrôler sur le terrain et signait ce carnet. Aujourd'hui, ce type de carnet a été revisité par une équipe projet conduite par Damien Despalle (Chargé d'études et méthodes) et sera bientôt remis à chaque agent de nettoyage. Ils le porteront quotidiennement sur eux, un peu comme un passeport. Ce carnet a toujours pour vocation d'être visé chaque jour par le

responsable de secteur mais son contenu est beaucoup plus large. Il contient tout ce que doit savoir l'agent pour bien exercer son métier sur la voie publique : numéros de téléphone et adresses utiles, comment donner une information à un usager, le comportement à observer face à une agression, la conduite à tenir en cas d'accident, un schéma d'une journée type et bien d'autres choses encore qui font de l'agent un véritable ambassadeur de la Métropole.



◀ Au premier plan de gauche à droite : Houssine Kecir, Odile Trannoy, Mohamed-Ali Fellague-Chebra, David Oddou, Damien Despalle, Thierry Rolland

Au second plan de gauche à droite : Paul Nougaret, Ingrid Mourier, Frédéric sarcey, Bastien Guillard, Lotfi Ben Khelifa

POIDS LOURDS HORS GABARIT : TUNNEL INTERDIT ET INFRACTION SÉVÈREMENT SANCTIONNÉE

Un nouveau dispositif de détection des véhicules hors gabarit a été installé à l'entrée de chaque sens de circulation du tunnel sous Fourvière. Ce dispositif unique et expérimental est destiné à assurer la sécurité des usagers et protéger cet ouvrage qui est interdit à tous les véhicules dont le gabarit hors tout dépasse les 4,30 m de haut. Le risque de toucher des équipements de sécurité est bien réel, ce qui pourrait entraîner leurs chutes et occasionner un nouvel accident tel celui du 28 septembre 2017. Des capteurs ont ainsi été placés en amont des deux tubes, afin de détecter l'arrivée des véhicules hors gabarit et de déclencher la fermeture physique des barrières pour bloquer l'accès au tunnel. Le trafic est alors immobilisé,



le temps que les équipes d'exploitation interviennent pour sécuriser la zone avant de rouvrir le tunnel. Dans le même temps, le poids lourd contrevenant est pris en charge par les forces de l'ordre. Depuis la mise en fonction de ce dispositif sécurité le 08 février dernier, 29 véhicules hors gabarit ont été détectés et arrêtés avant

l'entrée du tunnel. L'infraction est passible d'une amende de 1500 € pouvant aller jusqu'à 3000 € en cas de récidive. En outre, elle entraîne la perte de trois points sur le permis de conduire du chauffeur et le parquet peut être saisi pour sa suspension ainsi qu'une immobilisation du véhicule.

À voir : le parc archéologique de la basilique de Saint-Just

Après plusieurs mois de travaux, menés par la Métropole et Lugdunum-Musée et Théâtres romains, le parc archéologique de la basilique de Saint-Just, situé au 11 de la rue des Macchabées dans le 5^e arrondissement de Lyon, a été ouvert et inauguré fin mars.

Le site archéologie de Saint-Just est né de la volonté de conserver, au sein d'un jardin public, les traces ténues d'une des plus anciennes églises de Lyon. C'est le projet de construction d'un immeuble qui, en 1970,

avait révélé les vestiges de la basilique Saint-Just, à l'emplacement du « cloître de Saint-Just », un quartier canonial situé hors des fortifications de la ville au Moyen Âge. À l'origine de ce lieu de culte se trouvait un mausolée, probablement celui de Justus, l'un des premiers évêques de Lyon, autour duquel s'était développée une grande nécropole. La basilique, édiflée à la fin du 4^e siècle, avait été reconstruite à cinq reprises.

Le site classé Monument historique en 1984, avait été aménagé à la



fin des années 1990. La rénovation complète des lieux a débuté en 2017. Les fondations des églises ont été consolidées, les sols entièrement refaits. Les nombreux sarcophages,

exhumés lors des fouilles et présentés sur place, ont été restaurés et remis en valeur. L'éclairage du site a été repensé tandis que les plantations et les pelouses ont été entièrement renouvelées.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE : UN NOUVEL INTERLOCUTEUR POUR LES AGENTS



En application de la loi déontologie du 20 avril 2016, tout agent quel que soit son statut est désormais autorisé à solliciter un référent déontologue sur toutes les questions relatives à ses obligations professionnelles par exemple impartialité, neutralité, laïcité, probité, intégrité et dignité mais aussi toutes questions relatives au conflit d'intérêt ou au cumul d'activités. Toute sollicitation se fait à titre confidentiel et personnel par l'agent qui le souhaite sans nécessité d'en informer sa hiérarchie par une saisine directe du référent déontologue. Le référent est chargé en retour de communiquer, transmettre, expliquer les textes juridiques, analyser la situation individuelle soumise ; apporter une aide à la décision par des préconisations adaptées aux enjeux et risques encourus. Pour la Métropole ce référent est Élisabeth

Untermaier-Kerleo, référent déontologue du Centre de Gestion 69 (CDG 69). La saisine, gratuite, se fait via un formulaire en ligne disponible sur le site extranet du CDG69 : www.extranet.cdg69.fr/referent-deontologue Elle peut également être faite par courrier sous pli confidentiel à adresser à : Madame la référente déontologue -Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon - 9 allée Alban Vistel 69110 Sainte Foy-lès-Lyon Ce dispositif est pensé comme un outil complémentaire et les questions sur ces thèmes peuvent aussi trouver des réponses auprès des services métropolitains déjà compétents en la matière - en particulier les services RH, juridiques, paie, la mission diversité - qui agissent en appui de l'ensemble de la ligne managériale.

DUO DAY 16 MAI 2019 OPÉRATION NATIONALE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Le DUO DAY est une journée destinée à favoriser la rencontre entre un travailleur en situation de handicap, qu'il soit demandeur d'emploi ou travaillant dans le secteur protégé, et un professionnel volontaire en entreprise, collectivité ou association. La Métropole va participer à cette opération. Ce sera une double opportunité : celle de faire découvrir la diversité des métiers de la Métropole et une occasion de réviser nos préjugés et nos représentations du handicap.

Si vous êtes intéressés pour prendre part à cet événement national, présenter votre métier, faire découvrir la fonction publique territoriale et contribuer ainsi à la responsabilité sociale de l'employeur, vous pouvez vous porter volontaire en adressant un mail à : missionhandicap@grandlyon.com Avec les informations suivantes :

Nom, prénom, Délégation, Missions, Lieu de travail, horaires, possibilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Retrouvez les infos complètes sur COMETE-rubrique dans les délégations-dossiers transverses-rubrique handicap.

Une réunion d'information aura lieu le 6 mai de 8h30 à 10h00 et permettra aux agents volontaires de disposer de toutes les informations nécessaires à la réussite de cette rencontre.

Je participe au
DuoDay

ET VOUS ?

DuoDay, un tremplin vers l'emploi !
16 mai 2019 - #duoday2019 - duoday.fr



« RACONTONS-NOUS DEMAIN »

Les Dialogues en humanité, né avec le XXI^e siècle, auront 19 ans cette année ! Ils font désormais partie du paysage lyonnais, quand chaque été, principalement sous les frondaisons du Parc de la Tête d'or, se tient ce festival citoyen, gratuit et ouvert à tous. Des milliers de personnes de toutes origines, cultures, convictions et parcours de vie seront, encore une fois, au rendez-vous de cette 19^e édition. Les échanges, cette année, sont groupés sous le thème « *Racontons-nous demain* » : une invitation à découvrir, réfléchir, apprendre les uns des autres et inventer un « *mieux vivre ensemble* » au sein de nos familles, notre quartier, notre société. Plus de 150 ateliers gratuits, des performances artistiques originales (dont l'Opéra « *Didon et Enée* » d'Henry Purcell avec Malika Bellaribi, surnommée « *La diva des quartiers* »), des temps de découvertes sur les sujets les plus variés, ainsi que des sessions tournées vers l'action, composent un programme dense, articulé autour de trois grands axes :

- Tous responsables des droits de chacun !
- Demain, tous migrants ?



De gauche à droite, les trois étudiants stagiaires qui travaillent à la préparation des Dialogues en humanité aux côtés de Geneviève Ancel : Christine-Elisabeth Murphy, étudiante originaire des USA et vivant au Japon, Berivan Guclu, originaire de Turquie, Friday Gbedema, originaire du Togo.

• Inventer demain en interrogeant les récits qui façonnent nos vies. Ce temps fort de l'humanisme est largement placé sous le signe du bénévolat. Comme chaque année, l'organisation recherche des bénévoles pour faire vivre ces dialogues. Interprétariat, accueil du public, assistance technique et logistique, information visiteurs, distribution de programmes ou flyers requiert de nombreuses bonnes volontés. En outre, il faut héberger tous

ceux qui viennent de loin pour participer à ce rassemblement. Comme chaque année, Geneviève Ancel, organisatrice de cette manifestation, lance un appel aux hébergeurs solidaires. Une occasion d'accueillir chez soi une personne venue d'ailleurs et de partager des éclats de cultures différentes.

➔ **Pour en savoir plus, contacter :**
Geneviève Ancel
gancel@grandlyon.com
04 26 99 38 72 - 06 89 74 46 86
<http://dialoguesenhumanite.org/>

LA MÉTROPOLE PRÊTE UN BÂTIMENT AU SDNIS POUR UN EXERCICE



Fin mars, vingt-cinq sapeurs-pompiers du SDNIS et quatre chiens de l'équipe cynotechnique ont réalisé un exercice nocturne dans le cadre d'une formation de sauvetage déblaiement. L'opération s'est déroulée rue Paul Kruger, à Villeurbanne, dans un bâtiment désaffecté acquis en octobre 2018 par la Métropole, en réserve foncière, dans le cadre du périmètre d'études du secteur Grand Clément. Il abritait les anciennes blanchisseries Elis et est désormais prochainement voué à la démolition. Le scénario de la manœuvre était d'intervenir, suite à l'appel d'un riverain ayant entendu un bruit d'explosion dans un bâtiment squatté.

DÉCÈS : JEAN-MARC JULIAT

« Jean-Marc, tu nous a quitté après ce long calvaire suite à ton AVC. Te voilà maintenant libre et serein. Tes blagues, « mises en boîte » et éclats de rire nous manqueront à jamais. Tu étais fort dans toutes les activités sportives et nous mettais des raclées ! Tu étais toujours là pour mettre l'ambiance et « chamber ». C'était un plaisir de bosser et partager des moments avec toi car la joie de vivre était ton crédo ». Te voilà maintenant libéré de ce fardeau. Repose en paix et veille sur nous s'il-te-plaît, Le Bogosse ».

Ses collègues.



Offre d'apprentissage à la Métropole

Début mars, plus de 350 visiteurs ont été accueillis sur le stand de la Métropole au salon de l'apprentissage. Il s'agissait pour la collectivité de :

- présenter les offres
- renseigner les visiteurs sur nos offres, leur apporter des informations générales sur l'alternance (diplômes et écoles existants dans la région), apporter une aide à l'orientation,
- rencontrer et créer des partenariats avec les centres de formation, institutions et structures diverses (missions locales, structures spécialisées

dans l'accompagnement de public en situation de handicap...).

À la Métropole, 57 offres d'apprentissage sont à pourvoir pour la rentrée scolaire 2019, du niveau CAP à bac+5, dans les domaines de la gestion administrative, informatique, maintenance bâtiment, électrotechnique, propreté, médico-social, communication, développement territorial... Notez bien, cependant, que la collectivité ne recrute que des contrats d'apprentissage (pas de possibilité de recruter des contrats de professionnalisation).

Les offres d'apprentissage sont publiées depuis mars et jusqu'en juin 2019 sur le site www.grand.com rubrique recrutement / offres d'apprentissage. Il est possible, aussi, de déposer une candidature spontanée sur le site www.grandlyon.com rubrique recrutement (en précisant que c'est pour un contrat d'apprentissage).

➔ Pour tout renseignement contacter :
l'unité insertion Chérinne Boudjahfa :
cboudjahfa@grandlyon.com
04-26-99-38-93

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS AVRIL 2019



Camel ABDELKRIM	DUCV	Tunnels exploitation
Thibault ACCARY	DUCV	EGDD
Benjamin BIANCHI	DEES	DIAE
Nejma BLACHE	DUCV	MOU
Marie-Hélène BLANC	DSHE	MDM Vénissieux
Hélène BONHOMME	DEES	DIAE
Olivier GARNIER-COMTE	DR	DRH/EDC
Florence GUILLON	DUCV	PU
Sonia KHANTAR	DR	DRH/EDC
Cédric LAMBERT	DEES	DARI
Margaux MERIEUX	DEES	DARI
Stéphane MIOLANE	DUCV	MOU
Gaël NETO	DSHE	MDM Rillieux
Mireille PICHENET	DEES	DIAE
Fanny RACSKOWSKI	DR	DRH/EDC
Nathalie REGALDO	DSHE	PAPH/VE
Daniela SIGOT	DSHE	MDM Lyon 8
Pauline TELLIER	DSHE	DHL
Aïchatou TOURE	DTP	DEP
Geneviève TURQUAND D'AUZAY	DSHE	MDM Lyon 8

ERRATUM

Les mystères de la mise en page donnent parfois de curieux résultats. L'usage du copier/coller nous joue des tours. Dans le dernier numéro du petit Métropolitain, page 15, une manipulation hasardeuse nous a conduits à attribuer à **Olivier Martel** une fonction d'administrateur du Forum réfugiés, fonction qui appartient à Célestin Godogo un peu plus haut sur la page. **Olivier Martel**, qu'on se le dise, **est chef de projet Plan éducation au développement durable**. Nous leur présentons nos excuses.

De même, dans le tableau récapitulatif des noms et rattachement des nouveaux arrivants des lignes se sont entremêlés.

Claire Iselin ne travaille pas à Eau et déchets mais elle **est la nouvelle directrice de Lugdunum (musée et théâtres romains)**.

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS - MARS 2019

Abdelhamed ABBACHI	DSHE	MDM Limonest
Nassera ABDOUL HAFOUR	DSHE	MDM Limonest
Bruno BENHAMOU	DR	DRH/EDC
Laurence BOUVIER	DSHE	MDM Oullins
Fatoumata DIALLO	DSHE	MDM Saint Priest
Manon DIONET	DSHE	PAPH/DVD
Lazreg FERGANE	DUCV	Eau et déchets
Soizic FERRON	DSHE	IDEF
Marie-Claude GERMAIN	DSHE	Habitat et Logement
Emilie HOARAU	DSHE	Santé et développement social
Claire ISELIN	DEES	DCVA
Ludovic JACOB	DUCV	Eau et déchets
EI Mehdi KHELLAF	DUCV	SRH EAU
Djamila KEZADRI	DSHE	MDMS LYON 8
Moussa LAACHMI	DSHE	Collège Joliot Curie - BRON
Sonia LAVANILLE	DSHE	MDM Vénissieux Sud
Aurélie PASQUIER	DR	DRH
Marion PLUVERT	DSHE	DPPE
Yohanna RAFFY	DR	DRH
Frédéric RUIZ	DUCV	SRH EAU
Gladys SADO	DSHE	MDMS Lyon 7 Sud
Assma ZAGDHOUG	DR	DRH/EDC

ÉDITO



JEAN-GABRIEL MADINIER,
Délégué général
Territoires et Partenariats

ACCUEILLIR : L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque année, plus de 400 agents rejoignent la Métropole. Ces nouveaux arrivants apportent une énergie, une expérience et un regard neufs qui sont précieux pour nos collectifs de travail ; n'étant ni des anciens de la Communauté Urbaine, ni des anciens du Conseil Général, ils contribuent à faire de notre collectivité une Métropole nouvelle et unique.

On dit parfois qu'on reconnaît les valeurs d'un groupe humain à la manière dont il accueille les nouveaux venus. Bien accueillir les nouveaux est une priorité pour notre organisation. Une priorité qui s'inscrit non seulement dans nos messages mais aussi dans une série d'actions concrètes.

Le service de la communication interne, qui pilote cette mission, a restructuré l'ensemble du dispositif, en s'appuyant sur toutes les ressources internes.

Une intégration réussie répond à plusieurs objectifs :

- Appréhender le sens et le projet de la Métropole
- Expliquer et faire partager son organisation et sa culture interne
- Donner les informations pratiques pour se sentir rapidement « en terrain connu »

Si l'on se place au niveau du parcours du nouvel arrivant, de son recrutement à sa pleine intégration dans notre collectivité, cela se joue à plusieurs échelles : son collectif de travail de proximité, ses collègues, son responsable direct, son site de travail, la direction à laquelle il appartient, la délégation dont il dépend et, bien évidemment, le fait d'appartenir au collectif métropolitain. En somme, l'accueil, c'est l'affaire de tous et chacun doit l'intégrer dans ses pratiques.

Encore faut-il que toutes ces actions soient bien articulées et complémentaires dans leurs approches. C'est tout l'enjeu du travail qui a été mené ces derniers mois et dont ce dossier présente à la fois les objectifs et les outils.

BIENVENUE À L'ACCUEIL REPEN

La Métropole de Lyon a placé l'accueil des nouveaux arrivants au cœur de ses priorités. L'intégration d'un nouveau salarié est en effet fondamentale. Elle permet à la personne recrutée de prendre son poste dans les meilleures conditions, en se sentant accompagnée et soutenue et donc d'être très rapidement opérationnelle.



BIENVENUE
À LA MÉTROPOLITAIN DE LYON

L'accueil repose sur une multitude d'acteurs différents qui, chacun à leur niveau, ont un rôle précis à jouer : RH, managers, communication interne, préventeurs, MOI-AI, antennes de gestion, et collègues proches... Dès 1990, l'organisation d'une journée d'accueil des nouveaux arrivants avait été le premier chantier mis en œuvre par le service de la Communication interne nouvellement créé à la Communauté urbaine.

Un travail mainte fois remis sur le métier depuis, pour coller au mieux avec les évolutions de l'institution métropolitaine. Du côté du Conseil Général, il n'y avait pas d'accueil institutionnel organisé mais une culture de l'accueil en proximité. Aujourd'hui, ce projet figure en bonne place parmi les actions de la feuille de route de l'administration. Cette année, après une longue réflexion en 2018, l'accueil des nouveaux arrivants a été repensé au sein de l'unité événementielle du service Communication interne. Une mission qui a été confiée à Stéphanie Lefrançois.

LA MÉTROPOLE : SÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Présentation du dispositif d'accueil des nouveaux arrivants à la Métropole

RASSURER LES NOUVEAUX ARRIVANTS

« *Quel que soit leur statut, souligne Edith Besson responsable de l'unité évènementiel au sein du service communication interne, nous devons réserver à nos nouveaux collègues un accueil sécurisant et humain et proposer, aux acteurs de l'accueil, des outils et un cadre qui garantissent l'équité de traitement et la cohérence des dispositifs* ».

L'objectif affirmé est que chaque agent dispose, dès son arrivée au sein de la Métropole, d'un socle d'informations fiables et actualisées, intégré dans un parcours adapté aux nécessités de son métier.

Loin d'être une perte de temps, le temps consacré à l'accueil est un investissement.

Pour le collaborateur, il répond à un besoin d'acclimatation et de sécurisation naturel pour s'y retrouver dans une organisation

aussi complexe que celle de la Métropole de Lyon.

Pour l'institution un bon accueil permet d'éviter au recruté les difficultés pour remplir ses missions par manque d'informations ou d'accompagnement.

Les enjeux financiers sont en outre non négligeables. Selon des études récentes « *Le coût complet d'un collaborateur qui part la première année (tâches administratives, postes vacants, création de compte, formation...)* est estimé à 27 000 euros » et « *Garder un nouvel arrivant revient 5 à 10 fois moins cher que d'en attirer et recruter un nouveau* ».

NE RIEN OUBLIER

L'accueil des nouveaux arrivants mobilise de nombreux acteurs et représente une multitude de tâches à effectuer (154 pour réaliser un « *accueil parfait* » selon le cabinet Deloitte en 2017). Il s'agit ainsi d'un

ensemble coordonné d'actions, d'installations, d'informations et d'échanges qui, réalisés et dispensés au moment adéquat du parcours du nouveau, contribuent au succès d'un recrutement. Il faut aussi préparer le futur poste de travail, créer le compte et les droits informatiques, commander des fournitures... Il faut encore informer de son arrivée l'équipe dans laquelle il va s'intégrer, et anticiper ses besoins : carte professionnelle, tickets restaurant éventuels, inscription aux temps d'accueil fédéraux (TANA et TANC), préparation d'un kit d'accueil, définition des objectifs et du plan de formation...

Il s'agit d'un accompagnement au long cours, qui prolonge naturellement la phase de recrutement et qui peut durer jusqu'à 6 mois. On parle alors d'un parcours d'intégration qui n'est pas uniforme pour tous mais adapté au profil de chacun.



Déjeuner partagé au restaurant officiel pour les nouveaux arrivants

Sous ces sigles se cachent deux temps forts de l'accueil, organisés par le service Communication interne.

Le premier est le temps d'accueil des nouveaux arrivants (TANA) recrutés pour une durée de plus de 6 mois. Il s'agit d'une matinée d'information pour leur présenter l'institution dans ses grandes lignes : politiques publiques, gouvernance, politique ressources humaines, outils d'information, services à l'agent (Comité social, documentation, Comète...)...

Cette matinée se conclue par un temps convivial, un déjeuner pris en commun au restaurant officiel

de la Métropole. Les nouveaux arrivants sont répartis autour des tables sans distinctions de grade et de métier. Chaque table est animée par un collaborateur du service communication interne.

Par ailleurs, tous les nouveaux cadres sont conviés par Oliver Nys, le Directeur général, à une seconde rencontre : un temps d'accueil nouveaux cadres (TANC) autour d'un petit déjeuner. Le TANC a lieu quelques mois après la prise de poste pour partager un rapport d'étonnement et bénéficier d'informations spécifiques sur la formation et la démarche managériale.

« Partant du constat qu'un accueil de proximité protéiforme existait dans les diverses délégations, explique Stéphanie Lefrançois, nous avons souhaité nous interroger sur la complémentarité et la cohérence avec les temps d'accueil fédéraux. Ce afin d'améliorer le socle commun de cet accueil pour tout nouvel agent et aider ceux qui en ont la charge : managers, assistantes, assistants informatiques, services ressources humaines... Pour objectiver ce que recouvre l'accueil, durant près de six mois, nous avons dressé un état des lieux dans l'ensemble des délégations. Nous avons ainsi rencontré plus de quarante personnes qui jouent un rôle dans l'accueil : chargés d'inscriptions aux temps forts fédéraux dans les SRH, antennes de gestion, assistants informatiques, responsables Management Organisation Informatique (MOI), chargés de communication en proximité etc. Nous avons également analysé les enquêtes de satisfaction réalisées auprès de tous les nouveaux agents ».

En parallèle une étude a été réalisée pour connaître ce qui se pratique dans d'autres structures. Elle a permis d'enrichir cet état des lieux pour améliorer les pratiques métropolitaines.

UNE CULTURE DE L'ACCUEIL

« Grâce à ces rencontres sur le terrain nous disposons désormais d'une vision large de ce qui existe à la Métropole, en termes d'activités, d'outils, de projets, de fonctionnements, et d'une base d'interlocuteurs « accueil » qui a été identifiée.

Le constat premier est que, selon les lieux et la direction d'appartenance, l'accueil est très différent : petit déjeuner avec le directeur, trois journées de sensibilisation dès l'arrivée ou encore des rendez-vous individuels programmés avec l'assistant informatique, le chargé de formation, le gestionnaire carrière, couplés avec une présentation collective des services supports, etc. À l'issue de cet état des lieux nous

sommes ressortis avec le sentiment qu'il existe une vraie culture de l'accueil à la Métropole et à tous les niveaux. Les principaux soucis concernent surtout la disparité et la régularité de mise à jour des informations fournies, la surcharge d'information dans certains périmètres et le manque d'infos clés dans d'autres... Beaucoup de choses ont été produites à un instant T, mais n'ont pas été maintenues ou actualisées faute de temps ou de ressources pérennes à y consacrer. L'autre point qui a attiré notre attention est le taux de participation aux temps d'accueil fédéraux, soit environ 60%. Cela signifie que quatre agents sur dix n'y participent pas...ce, qu'elles

qu'en soient les raisons (manque de disponibilité des collaborateurs et de portage managérial, instabilité du processus d'inscription, aléas divers...). Cependant, le point de vue des agents nouveaux arrivants est assez homogène : la majorité des avis converge pour trouver qu'il y a trop d'informations reçues d'un seul coup et que, finalement, cela ne facilite pas leur intégration.

De nombreux nouveaux déclarent encore être en manque de repères et en difficulté pour trouver leurs interlocuteurs, notamment RH. Ces retours nous ont confortés dans la nécessité de mieux cadrer le niveau d'information fourni, afin que les nouveaux disposent des informations essentielles, au bon moment ! ».

COUP DE TORCHON SUR LE TANA

La première action de la communication interne, en lien avec les SRH, a été d'améliorer le processus pour réduire les délais d'inscriptions aux temps d'accueil des agents intégrant la Métropole pour la première fois.

La seconde a été de rédiger un nouveau livret d'accueil intitulé sobrement « *Bienvenue à la Métropole* ». Il se présente désormais sous forme d'une pochette, comprenant environ 25 fiches qui seront régulièrement actualisées. Désormais ces livrets sont imprimés au fur et à mesure et en petite quantité, afin de ne pas tomber très vite dans l'obsolescence.

Actuellement remis lors des TANA, ce livret sera remis à tous les nouveaux agents dès leur arrivée, en proximité, très prochainement.

Ce livret comporte notamment un parcours d'intégration-type à la Métropole, un schéma sur la gouvernance et les instances de la Métropole et un schéma présentant les interlocuteurs ressources du nouvel arrivant.

DE NOUVEAUX OUTILS

Une fiche pratique, intégrée au référentiel managérial (document destiné aux cadres), permet désormais, aux managers, d'organiser l'intégration de leurs nouveaux collaborateurs, grâce à un descriptif détaillé du parcours d'intégration sur une durée de 3 à 6 mois.

Dans un souci d'homogénéisation, les délégations ont également à leur disposition des modèles de fiches pour présenter les spécificités de leurs périmètres. Ces fiches pourront être intégrées dans le livret d'accueil métropolitain. Les acteurs de l'accueil, et notamment en ressources humaines, peuvent maintenant s'appuyer sur des

procédures d'accueil type qui sont mises à leur disposition.

Un espace dans le serveur informatique K:/Instances/Accueil nouveaux arrivants, permet de centraliser les données relatives à l'accueil ; il est accessible aux contacts accueil identifiés lors de l'état des lieux. Il suffit d'en demander l'accès auprès du service communication interne (communicationinterne@grandlyon.com).

Enfin, une rubrique « *nouveaux arrivants* » sur Comète valorise l'ensemble de ces ressources, à la fois pour les nouveaux arrivants et pour les acteurs de l'accueil.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Le premier livret d'accueil des nouveaux arrivants avait été réalisé en 1977. Dès 1990, lors de la création du service Communication interne, Danièle Meaudre, première cheffe de ce service, a confié à Jacqueline Chassignole le soin de créer une journée d'accueil pour les nouveaux arrivants et un nouveau livret d'accueil, « *digne de ce nom* ».

« *J'avais réuni un groupe, se souvient Jacqueline, à la fois pour déterminer la forme de cette journée*

et le contenu du livret. À cette époque les nouveaux étaient accueillis lors d'une journée entière. Le matin, différents intervenants leur présentaient l'institution puis à midi un repas leur était servi au restaurant officiel. L'après-midi était consacré à la visite d'un équipement de la Communauté urbaine où l'on emmenait les nouveaux avec un car spécialement affrété ». Quant au livret, édité et diffusé en janvier 1992, il avait été réalisé en interne : Thierry Favier

et Nicole Séoane en avait fait la maquette et Hector Gutierrez (Agence d'urbanisme) l'avait illustré avec des dessins humoristiques originaux.



Les sigles qui exaspèrent et désespèrent

Au même titre que le *franglais** qui a envahi notre langage, les sigles et acronymes très (trop) abondants à la Métropole perturbent fortement les nouveaux arrivants. Ils sont l'une des difficultés lors de l'intégration.

Sur Comète, l'intranet du Grand Lyon, il existe un wiki des sigles pour s'y retrouver dans la jungle des abréviations de langage. Ce petit dictionnaire, pouvant être alimenté par tout un chacun, est un précieux outil pour apprendre à parler métropolitain...

*Le *franglais* est un mot-valise formé des mots « français » et « anglais », désigne une langue française fortement anglicisée, dans l'expression écrite comme orale. Il s'agit d'un ensemble de mots empruntés à l'anglais et de tournures syntaxiques calquées sur l'anglais, introduits dans la langue française

Assistants informatiques, un maillon de la chaîne d'accueil



Les assistants informatiques jouent un rôle différent pour accueillir les nouveaux arrivants. En revanche ils partagent un socle commun de pratiques : « *c'est nous qui fournissons les comptes informatiques, explique Séverine Chambon, assistante informatique de la délégation Territoires et partenariats, demandons l'ouverture des droits, et déclenchons la commande du matériel s'il n'est pas déjà disponible sur place. En outre nous passons au moins une heure avec le nouvel arrivant pour l'aider à se familiariser avec son ordinateur* ».



Temps d'accueil des nouveaux arrivants

LES CHIFFRES PARLENT

417 nouveaux agents ont rejoint la Métropole en 2017, soit un renouvellement de 6% par an ou encore 20% de turn-over depuis la création de la Métropole en 2015.

Dans le même temps, **460** agents ont été recrutés en mobilité interne, sans parler des retours de longue absence, des contrats courts...

L'unité Évènementiel à la manœuvre

Le service Communication interne est divisé en deux unités : Edition et web et Évènementiel.

C'est cette dernière, placée sous la responsabilité d'Edith Besson, qui organise chaque mois le temps d'accueil des nouveaux arrivants et celui des nouveaux cadres.

Deux collaboratrices de l'unité sont à la manœuvre. Liliane Rodamel assure la logistique en amont et le jour j : lancement des invitations, réservation des salles, préparation des documents remis aux nouveaux arrivants, jusqu'au choix des menus pour le restaurant et les plans de tables afin de mixer services et métiers.

Julie Thurel, quant à elle, assure la présentation de l'institution et gère l'ensemble des intervenants, en veillant particulièrement à ce qu'il ne déborde

pas du temps qui leur est imparti. Quant à Stéphanie Lefrançois, elle a été chargée de proposer des améliorations des temps

d'accueil grâce aux entretiens qu'elle a conduits au cœur des différentes délégations.



De gauche à droite : Julie Thurel, Liliane Rodamel, Stéphanie Lefrançois, Edith Besson

ET AILLEURS ?

Au département de Loire-Atlantique, la journée des nouveaux arrivants est considérée comme une formation, obligatoire. Les nouveaux se rencontrent d'abord 10 minutes, comme pour un « speed dating », puis rejoignent des tables rondes thématiques : formation, carrière, conditions de travail, comité d'œuvres sociales etc. Tous sont ensuite invités dans l'auditorium pour un temps plus solennel de présentation du Département puis ils visitent un site départemental (musée...). Les cadres bénéficient aussi d'un accueil spécifique organisé par la DRH. À son arrivée, le manager est envoyé en immersion dans une délégation différente, et s'il est en « central » il se déplacera en territoire.

À la ville de Mulhouse, la DRH a conçu un livret d'accueil composé d'une cinquantaine

de fiches pratiques sur la paie, le temps de travail, etc. À Tours, on distribue un kit d'accueil lors de la cérémonie des nouveaux arrivants.

La ville de Lyon, depuis septembre 2018, a mis en place deux livrets d'accueil téléchargeables sur leur kiosque intranet dans la rubrique des nouveaux arrivants, qui a aussi fait peau neuve. Le premier, de vingt pages environ présente la Ville, son histoire, ses équipements, son rayonnement et son organisation. Le second reprend les droits et devoirs de chacun et toutes les informations pour trouver des repères à son arrivée.

Pour PwC, (un cabinet d'audit), tout nouveau collaborateur participe à quatre jours d'intégration, hors de son lieu de travail (La Baule en 2017). C'est l'occasion de connaître

tous les nouveaux arrivants de l'année et de découvrir l'entreprise (organisation, métiers, opportunités etc.) dans un environnement « détendu ». Ce séminaire a pour objectif d'échanger, de commencer à créer son réseau et de se familiariser avec son nouvel environnement professionnel.

Pour guider les premiers pas, un « buddy » (parrain) suit le nouveau pendant six mois et l'aide à se repérer dans les locaux, à comprendre le fonctionnement de PwC, à rencontrer de nouvelles personnes...

Dès le premier jour, le nouveau est également rattaché à un « people Manager » qui connaît parfaitement l'organisation et ses enjeux et qui assure un suivi de carrière individualisé. Il coache, fixe les objectifs en début d'année, construit le plan de développement avec le nouveau.

PROJET PCRS : PAS DE DESSUS SANS DESSOUS

« Une conduite d'eau (ou de gaz) percée lors de l'ouverture d'une tranchée : ce type d'accident, relativement fréquent, étonne toujours... » C'est en ces termes que le projet historique du Système Urbain de Référence était lancé dans un article paru en 1986 dans le tout Lyon- moniteur judiciaire.

40 ans plus tard, le projet PCRS pour Plan de Corps de Rue Simplifié aborde à nouveau cette problématique avec pour ambition de gérer une cartographie du sol en lien avec les éléments du sous-sol. L'objectif étant d'éviter les percements accidentels de conduites et canalisations lors de la réalisation de chantiers sur la voirie du territoire.

IL Y A 33 ANS

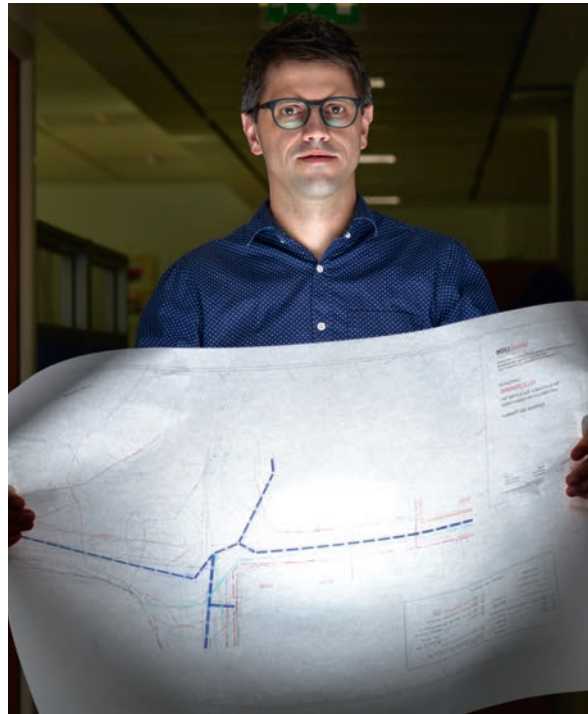
Revenons quelques instants en 1986... Cette année-là, pas plus de 5000 machines sont connectées à Internet dans le monde, la nouvelle technologie à la mode est le RadioCom2000, et la Métropole de Lyon existe en partie sous le nom de Courly. Les outils et moyens à disposition pour ce projet étaient bien différents de ceux que l'on connaît de nos jours. Cependant, l'objectif audacieux, affiché alors, était bien de cartographier les éléments du sous-sol en 3 ans avec un budget de 140 Millions de francs (environ 20 millions d'euros). Jean Barboyon, à l'époque responsable de service du Centre de Données Urbaines de la Courly et à la tête de ce projet, avait su convaincre les principaux acteurs E.D.F, G.D.F, P.T.T et l'I.N.S.E.E, de prendre part également à cette opération pour regrouper des données.

NOUVEAU DÉPART

Non abouti, pour diverses raisons techniques qui font aujourd'hui partie de l'histoire de la Courly, le projet de cartographier les éléments du sol en lien avec ceux du sous-sol va bénéficier d'une nouvelle impulsion en 2006 avec Jean-Marie Fournillier, responsable du service de l'information géographique de cette époque. Il propose un sujet de stage pour travailler sur un référentiel très grande échelle qui serait demain le socle topographique de base du territoire. La publication du rapport avec son approche pragmatique et visionnaire a été plébiscitée par les instances nationales qui appuieront la future norme PCRS sur ce modèle quelques années plus tard !

INSPIRÉ PAR LE GRAND LYON

En parallèle, entre 2000 et 2010, une dizaine d'accidents graves ont eu lieu en France coûtant la vie à plusieurs personnes, dont le tragique accident du Cours Lafayette



Manuel Plane, chef de projet

à Lyon en 2018. Cette suite d'évènements a motivé la création de la Loi Grenelle 2 du 12 Juillet 2010, concrétisée en 2012 par l'arrêté dit «DT-DICT», relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Il ouvre la voie à une meilleure connaissance du sol et du sous-sol en imposant de cartographier les éléments avec une grande précision. Le Plan de Corps de Rue Simplifié est officialisé et devient le standard national à respecter, bien inspiré dans son contenu par le RTGE imaginé au Grand Lyon en 2006....

CETTE FOIS-CI...

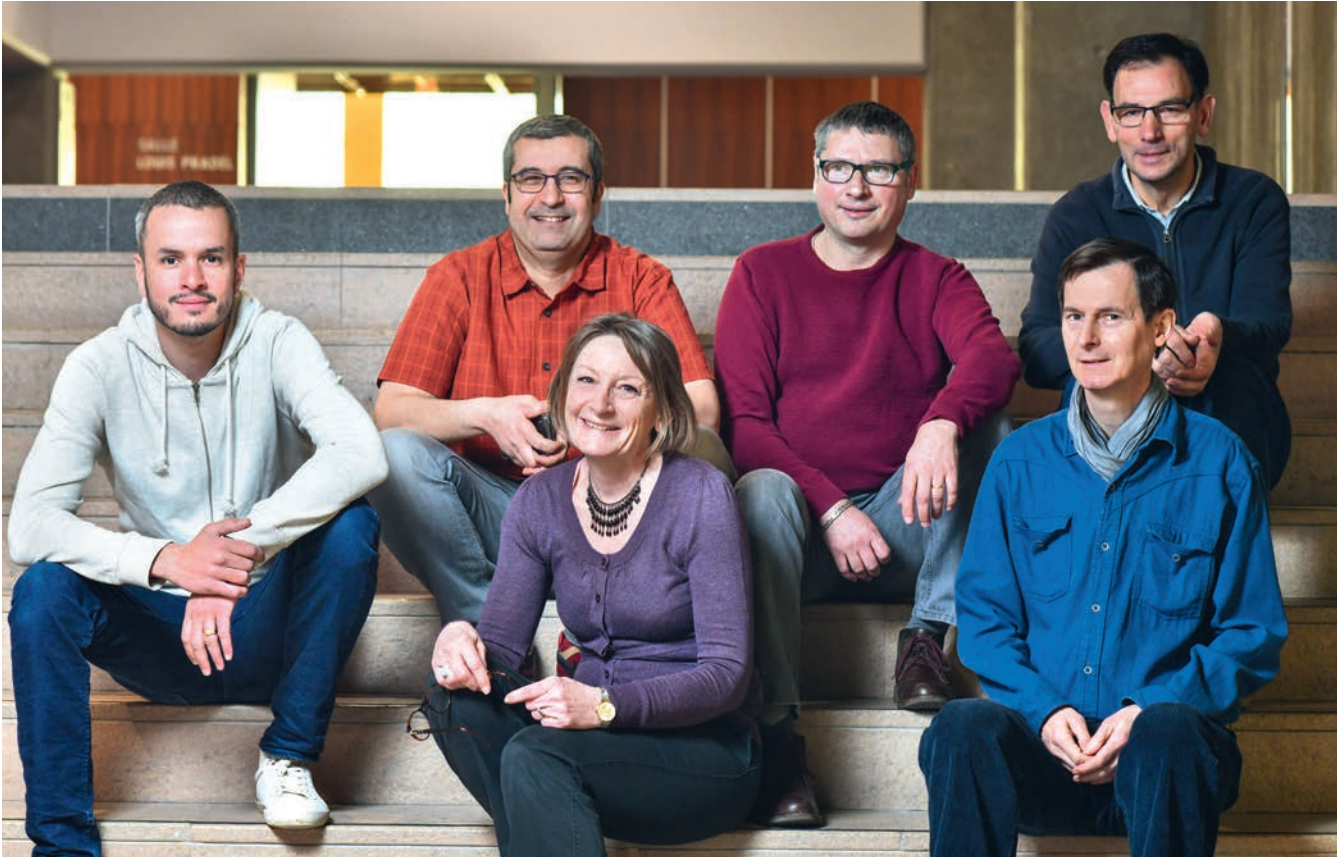
Porté par le service Géomatique et Données Métropolitaine de la DINSI à la Métropole de Lyon, ce projet est aujourd'hui plus que jamais d'actualité après la signature, fin 2018, d'un nouveau partenariat déterminant avec six gestionnaires et opérateurs de réseaux (Enedis, GRDF, Dalkia, RTE, Sigerly et Eau du Grand Lyon). Cette nouvelle étape va ainsi déclencher une phase opérationnelle et très concrète permettant de produire le fond de plan mutualisé PCRS sur l'ensemble du territoire dans un futur très proche.

En 2019, le monde de l'Internet s'est métamorphosé et les outils digitaux ont pris une ampleur sans précédent, permettant la création de nouveaux outils pertinents et adaptés au projet. Les nouvelles technologies ainsi que les données produites associées aux efforts de mutualisation de chacun offrent une opportunité historique et inédite d'assurer le succès d'un tel projet.

L'AFFAIRE DU COURRIER

EN ACTION

C'est le premier service à réveiller, chaque matin, la torpeur nocturne de l'Hôtel de la Métropole. En effet, tandis que les portes de l'esplanade ne sont pas encore ouvertes, le courrier, installé au rez-de-chaussée, se met à vivre.



De gauche à droite : En haut : Jérémy Chaffanjon, Amar Meddour, Alain Barge, Joseph Winterstein - En bas : Sylvia Arnaud, Jean-Christophe Martin

P 14

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – AVRIL 2019

Amar Meddour est le nouveau responsable du courrier depuis la fin du mois de janvier dernier. Il a quitté les bords de Loire Nantais où il occupait une fonction identique pour les quais du Rhône et de la Saône. Il manage 13 personnes dont 10 agents du courrier, les deux huissières de la présidence et l'agent qui gère l'espace de convivialité de la DPMG (Porte-sud).

« Le personnel, explique-t-il, est réparti en deux équipes qui travaillent en décalé pour couvrir l'amplitude horaire d'ouverture du service : 7h30 - 16h45 non-stop. L'une des équipes arrive à 7h20, la seconde une heure plus tard ».

LA POSTE À SON POSTE

Dès 7h30, le même scénario se répète, jour après jour. La poste livre le courrier et le premier tri commence. Et du courrier il y en a : en 2018, 275 000 plis ont été traités par le service, et ce sans compter le volume du courrier interne, non comptabilisé, mais très largement supérieur à ce chiffre suivant une étude qui avait été réalisée à l'avènement de la Métropole. Au passage, le coût annuel affranchissement s'élève à 850 000 euros par an.

DISTRIBUTION ET RÉCUPÉRATION

La majeure partie des courriers, arrivés par la poste, sont ouverts.

Depuis un an, une nouvelle machine ouvre, compte et date les enveloppes automatiquement.

Les agents isolent les courriers à ne pas ouvrir : médecins, assistantes sociales, COS, syndicats, politiques... Puis, l'ensemble des plis est ventilé dans les services destinataires.

Les recommandés sont traités avec une attention particulière afin d'en assurer une traçabilité.

« Le courrier destiné au Président, et pour partie celui du Directeur général est numérisé dans GECO, analysé par objet et enregistré pour permettre sa traçabilité », souligne Sylvia Arnaud l'une des deux agents de Maîtrise.

10 heures sonnent le début de la distribution du courrier dans les

DE LA MÉTROPOLE

cinq étages et les bâtiments situés à proximité tandis que sont, simultanément, récupérés les plis sur le départ. Quelques heures plus tôt, à 7h30, le courrier destiné aux sites extérieurs Métropolitains était déjà parti. Six tournées desservent une centaine de lieux répartis sur le territoire.

ACTEURS DE LA DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES

Depuis janvier 2018, une nouvelle mission a été affectée au service courrier : la dématérialisation des factures.

Désireux de moderniser l'action publique et d'améliorer les délais de traitement des factures, l'État français s'est engagé dans un processus de dématérialisation du traitement des factures.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, les fournisseurs du secteur public et les entités publiques ont obligation de transmettre leurs factures par voie électronique. Un impératif qui, selon la taille de l'entreprise, sera progressif jusqu'en 2020. La Métropole de Lyon s'est engagée dans cette

voie pour simplifier la facturation de ses prestataires via la plateforme Chorus.

La charge de travail concernant cette dématérialisation est arrivée, au fur et à mesure que les délégations l'appliquaient, dont la DDUCV prochainement. Des agents du courrier sont ainsi chargés de numériser les factures qui arrivent encore au format papier. En décembre dernier cela a concerné 3 600 factures.

Les factures sont isolées au second tri du courrier, puis scannées, et indexées (dates, numéro d'engagement éventuellement, montants...) via un logiciel (chorus) qui les introduira pour traitement dans Grand Angle (logiciel comptable du Grand Lyon), après vérification par les services concernés.

Cette mission n'a donc pas vocation à durer dans le temps. Elle prendra fin en 2020 quand la dématérialisation des factures sera obligatoire pour tous les prestataires de l'administration quelle que soit leur taille. En effet, l'ensemble des factures devra arriver au format électronique.

ÊTRE EN VEILLE PERMANENTE



Travailler au sein du service courrier requiert un certain nombre de qualités de polyvalences. Il faut également, sans cesse, se tenir au courant de l'actualité des services. « Il faut avoir une parfaite connaissance des services et des compétences de chacun, précise Sylvia Arnaud. Pour nous aider dans notre tâche, il ne faut, par exemple, pas oublier de noter le service de la personne à qui est destiné le courrier ».

▼ Numérisation du courrier et des factures



▼ Datation du courrier ▼



▲ Le départ des vaguemestres à 7h30



▲ Ouverture du courrier automatisé ▲

EDDY TELLES

MOULEUR- SOCLEUR À LUGDUNUM

Le lundi, le musée Lugdunum est fermé au public. David Bourg (Égoutier-vidéaste) qui, ce jour-là, va rencontrer Eddy Telles (chargé d'expositions- mouleur) a donc droit à une visite privée des collections gallo-romaines en compagnie d'un guide hors pair.

Eddy Telles, exerce un métier unique à la Métropole : mouleur. Il est ainsi capable de prendre un objet antique et d'en fabriquer une copie parfaite ou presque en la moulant. On atteint le laboratoire/atelier d'Eddy après avoir parcouru un dédale de couloirs dans les coulisses du musée. Ce lieu, que découvre David, représente, au choix et suivant son imaginaire personnel, une véritable caverne d'Ali Baba ou

le laboratoire d'un professeur Turnesol. Des moulages s'entassent sur une étagère, une machine à faire le vide attire magnétiquement le regard, de mystérieux bricolages interrogent... On distingue des bocaux de pigments multicolores dans un placard entrouvert, une balance de précision patinée par l'usage est posée dans un coin, une loupe binoculaire semble attendre la prochaine expérience...

BIO EXPRESS



Un parcours professionnel en zig-zag

Eddy Telles travaille depuis 27 ans au musée de Fourvière où il est entré comme agent d'entretien électricien. Gravissant petit à petit les échelons, il est devenu mouleur et socleur pour aménager les vitrines. Son parcours est pour le moins éclectique. Titulaire d'un CAP de commis de restaurant décroché au LEP Rabelais de Dardilly, il a été serveur dans la restauration, saisonnier, physionomiste au casino de Charbonnières et même, durant 2 ans, croupier dans le même établissement.



LA TABLE CLAUDIENNE

Au milieu de la pièce, suspendu à des cordes, trône le moule de la table claudienne* dont Eddy va prochainement faire une réplique en résine patinée de bronze. « C'est un moule en silicone, explique Eddy à David. Je vais l'enduire d'une très fine pellicule de poudre de bronze qui donnera du réalisme au moulage en résine que je ferai. Il suffira ensuite de lui donner une patine aussi proche que celle de l'originale ». La patine est obtenue de différentes manières : avec des acides, de l'eau de javel ou encore de la peinture acrylique appliquée à l'aide d'un aérographe.

*La table claudienne est une plaque de bronze portant l'inscription d'un discours prononcé par l'empereur Claude, en 48, devant le Sénat romain. De cette table, on possède deux fragments, retrouvés à Lyon, dans le quartier de la Croix-Rousse, en 1528. Dans son discours, Claude se prononçait pour l'entrée au Sénat romain des notables romanisés de la Gaule chevelue.



DÉPOUILLE ET CONTRE-DÉPOUILLE

Dans le vocabulaire du mouleur, il y a deux mots incontournables : dépouille et contre-dépouille. Et Eddy d'expliquer :

« En moulage, la dépouille est l'inclinaison des parois du moule nécessaire pour faciliter le démoulage de la pièce. Les formes dites « en dépouille » sont celles qui se démoulent facilement d'un seul tenant. Si l'on moule une forme pyramidale, pointe en bas, on n'aura aucun mal à la démouler. En revanche si on la moule pointe en haut... On parle ainsi de contre-dépouille lorsque la forme de la pièce interdit un démoulage direct. Tous les reliefs ou cavité qui s'opposent au démoulage direct de la pièce s'appelle une contre-dépouille et il faut alors créer un moule en plusieurs pièces pour pouvoir effectuer un démoulage sans dommage ». Cette difficulté était liée au moulage avec du plâtre car, désormais, l'usage du silicone, très élastique, autorise plus de libertés et moins de contraintes.



CELA VAUT LE CLOU !

Actuellement, Eddy a sur le métier une commande très particulière. Il doit fabriquer 200 clous antiques. Ils viendront remplacer ceux qui participaient à l'assemblage du chaland romain, découvert lors de la construction du parking Saint-Georges. Cette embarcation, longue de 28 mètres à l'origine et actuellement en cours de restauration dans un laboratoire grenoblois, devrait rejoindre le musée en 2022. « Les clous originaux en fer, explique Eddy doivent en effet être remplacés, car leur oxydation produit de l'acide sulfurique qui détruit le bois. J'ai donc moulé neuf spécimens différents et, à terme, je devrais produire, 1200 ou 1300 clous ». David est très impressionné peut-être même ému de pouvoir toucher l'antiquité du bout des doigts, au contact de l'un de ces clous qui affiche, au moins 2000 ans d'âge au compteur.



TRAVAUX MANUELS

Il est temps de passer aux travaux pratiques. Eddy pose trois petits moules sur un plan de travail. À l'aide d'un pinceau, il propose à David d'y déposer une fine couche de différents pigments métalliques, cuivre et bronze doré, avant d'y couler une résine polyuréthane qu'il a préparé à l'aide de deux composants. Une dizaine de minutes écoulée, après avoir constaté une élévation de la température du moule due à la réaction chimique, David démoule « ses œuvres » qu'Eddy lui offrira en souvenir de cette rencontre.

DANS LES ALLÉES DU MUSÉE

Le travail d'Eddy ne se cantonne pas à son atelier. Il se voit dans les vitrines du musée à travers ce qu'il va faire découvrir à David avec, à la clef, beaucoup d'anecdotes. Ce sont ces vitrines qu'il a réaménagées. Ce sont aussi ces deux bracelets en bronze qu'il a contribué à révéler. « On m'avait demandé de mouler un vase en terre cuite. Au moment de procéder, je me suis aperçu, qu'au fond de cette poterie, il y avait un amas métallique. C'est ainsi que l'on a découvert ces bracelets, exposés dans une vitrine ainsi qu'une coupe du vase moulée, pour montrer comment ils sont apparus au fond ».

QU'EST-CE QUE

LE CHANCRE COLORÉ ? Le platane malade de sa peste

DEUX OU TROIS CHOSES...

- Le cheval de Troie aurait été construit en platane.
- Les noces de platane symbolisent les 61 ans de mariage
- Vincent van Gogh a peint un tableau intitulé Les Grands Platanes qui est exposé au Cleveland Museum of Art...

Platanus acerifolia est la cible de *Corythucha ciliata* et de *Ceratocystis Platani*. L'un est un insecte appelé tigre, une punaise exotique qui pullule en été, l'autre un champignon. Le premier se nourrit de la sève des feuilles et provoque leur chute précoce, le second attaque le bois et tue l'arbre à petit feu. Quant à *Platanus acerifolia*, si vous ne l'avez pas reconnu, c'est le bon vieux platane, arbre commun des villes et des campagnes, qui jalonnent les routes et ombrage les places. Beaucoup ayant été plantés sous le Premier Empire, pour protéger du soleil les soldats de la Grande armée lors de leurs déplacements.

Les platanes, de la famille des *Platanaceae*, comprennent une dizaine d'espèces. La plus répandue est un hybride, le platane commun, largement utilisé comme arbre d'alignement. Il ne date pas d'hier, puisque des traces fossilisées de leur présence à l'ère tertiaire ont été découvertes en Hongrie. Il aurait été introduit en France par Pierre Belon (1517-1564), un naturaliste français considéré comme l'un des plus grands scientifiques du XVI^e siècle. Cependant, les avis des historiens ne sont pas unanimes sur ce point.

Les platanes sont de grands arbres, pouvant atteindre de 25 à 55 m de haut, dont les caractéristiques générales diffèrent peu d'une espèce à l'autre. Ils ont une durée de vie assez longue (plusieurs centaines d'années, voire plus). Dans un sol suffisamment humide, le platane pourrait vivre jusqu'à 4 000 ans.

UN PLATANE TRÈS REMARQUABLE

Le platane géant de Lamanon dans les Bouches-du-Rhône serait le plus remarquable de France. Il mesure environ 25 mètres de hauteur et sa couverture au sol est d'environ 1 500 m². Son tronc a une circonférence de 8 mètres. On raconte qu'il aurait été planté vers 1658 par Diane de Roux de Lamanon qui habitait le château pour célébrer le baptême de sa fille Honorade. Une autre origine légendaire est avancée : il aurait été planté au XVI^e siècle par Catherine de Médicis, venue rendre visite à Nostradamus à Salon de Provence. À chacun de choisir sa vérité ! Et au fait, savez-vous comment s'appelle le journal municipal de Lamanon ? L'écho du platane bien sûr.

LA PESTE DU PLATANE

Une maladie, importée accidentellement des États-Unis, lors de la dernière guerre mondiale, s'est répandue parmi les platanes et les décime.

Cette maladie est provoquée par un champignon, *Ceratocystis Platani*, responsable du chancre coloré.

Il a très probablement été introduit sur la façade européenne de la Méditerranée lors des opérations militaires de la fin de la seconde guerre mondiale, avec les caisses en bois d'armement américain.

La maladie s'est répandue depuis la Provence, après le débarquement des Alliés à Cavalaire, le 15 août 1944.

MORTEL CHAMPIGNON

Le chancre fait mourir l'arbre de façon très rapide, en bouchant les canaux d'irrigation des branches. La couronne se dessèche et l'arbre dépérit. Quelques spores du champignon introduites dans une blessure, même minime, suffisent à infecter l'arbre tout entier qui ne résistera pas plus de 4 à 6 ans selon l'endroit de la contamination. En France, près de 50 000 arbres ont déjà péri. Un espoir subsiste pour éviter la disparition de cet arbre. Par croisement entre des platanes américains et des platanes d'orient, des chercheurs de l'INRA ont en effet obtenu des plants résistants à la maladie du chancre coloré.



UNE BRÈVE HISTOIRE DU CHANCRE COLORÉ SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

« À Lyon la maladie a été détectée pour la première fois en 1994, simultanément au Parc de la Tête d'Or et sur plusieurs alignements à Lyon. Depuis, explique Frédéric Ségur directeur du service Arbres et paysages, nous avons sur le Grand Lyon environ vingt sites de contamination sur quatre communes (Lyon, principalement, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Décines-Charpieu). Ces contaminations ont conduit à l'abattage d'environ 500 platanes (sur un nombre total de platanes d'environ 20 000) Les abattages prophylactiques ont ainsi permis de réduire l'exposition de nos platanes. Par ailleurs, la politique de diversification des essences a permis de baisser la proportion de platanes plantés sur notre territoire. Ils représentent aujourd'hui 21% des arbres d'alignement contre 52 % à l'échelle de la Métropole en 1994. Le dernier foyer d'infection détecté est le Quai Sarraill dans le 6^e arrondissement. Une trentaine de platanes a été coupée ».

MAELLY ET BENJAMIN

LES SPÉCIALISTES DU COMPOSTAGE



MAELLY VIARD
ET BENJAMIN VIGIÉ

Ils sont tous deux arrivés à la Métropole à l'automne dernier, Benjamin Vigié en septembre, Maelly Viard en novembre. Ils sont tous deux chargés de mission sur le thème du compostage au sein de la direction Eau et déchets (Études Méthodes Organisation). Là ne s'arrêtent pas les similitudes : ils sont aussi globe-trotter et sont très engagés personnellement dans leur approche environnementale. Portraits croisés de deux écologistes croyants mais aussi pratiquants.

DES CHEMINS PARALLÈLES

« Après un an et demi de voyage à vélo, de Paris à Cap Town en Afrique du sud, je suis de retour à Lyon, et j'ai souhaité m'investir par mon travail à contribuer à l'avènement d'un monde plus durable. Ma philosophie depuis plusieurs années est la consommation « zéro déchet », d'où ce poste sur le compostage pour lequel j'ai postulé » explique Maelly. « Mes expériences dans l'humanitaire et dans le milieu associatif, mes voyages m'ont conduit à m'engager sur des thématiques environnementales et sociales au sein de collectivités locales en Seine-Saint-Denis et dans la Loire : mobilisation à la lutte contre les dérèglements climatiques puis sur le compostage, précise Benjamin. Le compostage est une action écoresponsable, parmi beaucoup d'autres, qui permet d'agir au quotidien sur de nombreux leviers (alimentation, transport, valorisation directe d'une partie de nos déchets et retour à la terre...). Nous sommes intimement persuadés, qu'en modifiant notre manière de consommer et d'agir, par des gestes et habitudes simples qui ne prennent pas plus de temps, nous pouvons avoir un réel impact sur notre environnement ».

LE COMPOSTAGE DANS TOUS SES ÉTATS

Maelly suit les sites de compostage partagés dans les copropriétés (sites en pied d'immeuble) ou sur l'espace public (sites de quartier). Par le biais de marchés publics, elle est chargée de faciliter les nouvelles créations de site

lorsqu'un projet se profile et de l'accompagner.

« Dans ce cadre, explique-t-elle, la Métropole dispose de deux marchés : l'un de fourniture, qui permet de commander la fabrication et l'installation des bacs, et l'autre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui permet de diligenter un prestataire pour assurer le suivi technique des sites pendant un cycle complet de compostage (entre 8 et 11 mois). »

Benjamin complète l'action de Maelly, en accompagnant aussi la mise en place et le suivi de sites de compostage mais pour d'autres acteurs/producteurs de biodéchets (écoles et collèges). Les mêmes cadres d'achats permettent de diagnostiquer, de sélectionner, installer et suivre, sur place, les sites de compostage des restaurants scolaires.

« Outre l'accompagnement à la pratique du compostage, je travaille actuellement sur un projet d'expérimentation de tri des déchets (dont les biodéchets) sur dix marchés alimentaires hebdomadaires du territoire ».

Côté vie personnelle, outre l'usage du vélo comme mode de déplacement, Maelly donne dans les travaux manuels comme la couture, fabrique ses produits ménagers et aime cuisiner. Benjamin, qui se dit également très manuel, prend beaucoup de plaisir à jardiner.

⁽¹⁾ Institut d'étude du développement économique et social

⁽²⁾ Institut Supérieur d'Études en Alternance du Management

⁽³⁾ Institut Supérieur d'Études en Alternance du Développement Durable

Benjamin Vigié a suivi un parcours de formation qui l'a entraîné de la gestion de projet humanitaire/ONG (IEDES 1 Université Paris 1) au management durable de l'urbanisme (ISEAM2-ISEADD3). « J'ai d'abord travaillé au sein d'organisations non gouvernementales à Paris puis en République Démocratique du Congo, en occupant divers postes axés sur des thématiques variées : du plaidoyer auprès de décideurs politiques jusqu'à la coordination de projet sur le terrain. J'ai suivi une formation dispensée par l'Institut Français de Géopolitique en aménagement du territoire orientée vers ses acteurs et j'ai d'abord travaillé au développement territorial en Seine-et-Marne. » explique Maelly. Le voyage, un premier dénominateur commun avec Maelly Viard comme le V initial de leurs patronymes. Benjamin a eu l'occasion de voyager durant une année en Asie du Sud Est (de l'Inde aux Philippines) avant de revenir s'impliquer en France, pour coordonner des jeunes en Service Civique sur des missions environnementales et intergénérationnelles.

COMPOSTAGE :

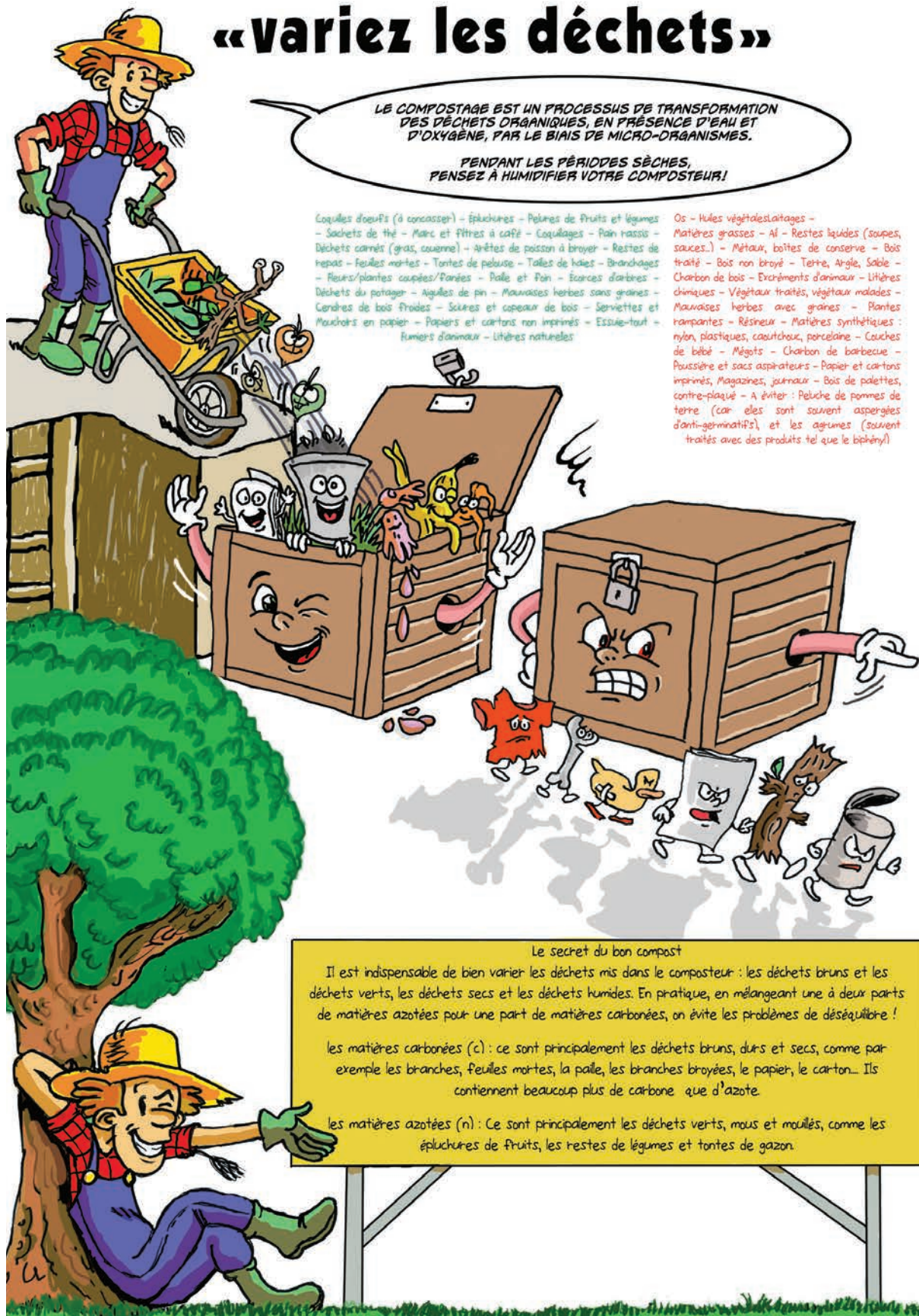
«variez les déchets»

LE COMPOSTAGE EST UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION DES DÉCHETS ORGANIQUES, EN PRÉSENCE D'EAU ET D'OXYGÈNE, PAR LE BIAIS DE MICRO-ORGANISMES.

PENDANT LES PÉRIODES SÈCHES, PENSEZ À HUMIDIFIER VOTRE COMPOSTEUR!

Coquilles d'œufs (à concasser) - Épluchures - Pelures de fruits et légumes - Sachets de thé - Marc et filtres à café - Coquillages - Pain rassis - Déchets carnés (gras, couenne) - Arêtes de poisson à broyer - Restes de repas - Feuilles mortes - Tontes de pelouse - Talles de haies - Branchages - Fleurs/plantes coupées/Panées - Paille et Poin - Écorces d'arbres - Déchets du potager - Aiguilles de pin - Mauvaises herbes sans graines - Cendres de bois froides - Scories et copeau de bois - Serviettes et Mouchoirs en papier - Papiers et cartons non imprimés - Essuie-tout - Fumiers d'animaux - Litières naturelles

Os - Hules végétales/Laitages - Matières grasses - Al - Restes liquides (soupes, sauces...) - Métaux, boîtes de conserve - Bois traité - Bois non broyé - Terre, Argile, Sable - Charbon de bois - Excréments d'animaux - Litières chimiques - Végétaux traités, végétaux malades - Mauvaises herbes avec graines - Plantes rampantes - Résineux - Matières synthétiques : nylon, plastiques, caoutchouc, porcelaine - Couches de bébé - Mégots - Charbon de barbecue - Poussière et sacs aspirateurs - Papier et cartons imprimés, Magazines, journaux - Bois de palettes, contre-plaqué - À éviter : Peluche de pommes de terre (car elles sont souvent aspergées d'anti-germinatifs), et les agrumes (souvent traités avec des produits tel que le biphenyl)



Le secret du bon compost

Il est indispensable de bien varier les déchets mis dans le composteur : les déchets bruns et les déchets verts, les déchets secs et les déchets humides. En pratique, en mélangeant une à deux parts de matières azotées pour une part de matières carbonées, on évite les problèmes de déséquilibre !

les matières carbonées (c) : ce sont principalement les déchets bruns, durs et secs, comme par exemple les branches, feuilles mortes, la paille, les branches broyées, le papier, le carton... Ils contiennent beaucoup plus de carbone que d'azote.

les matières azotées (n) : Ce sont principalement les déchets verts, mous et mouillés, comme les épluchures de fruits, les restes de légumes et tontes de gazon.

FÉVRIER 2019 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76

SPECTACLES

AUDITORIUM

- Concerto d'Aranjuez
- Au cœur de l'orgue (dès 7 ans)
- Concert Expresso :
De Bach à Ravel

BOURSE DU TRAVAIL

- Michèle Bernier

HALLE TONY GARNIER

- Les Bodins /
Grandeur Nature
- Chantal Goya
- Claudio Capéo

MAISON DE LA DANSE

- Casse-Noisette

OPÉRA DE LYON

- Barbe Bleue

THÉÂTRE ANTIQUE DE VIENNE

- Joan Baez

THÉÂTRE GUIGNOL

- Guignol, petit prince

LYON CITY CARD :

carte 1 jour ou carte 1 an,
renseignements auprès du COS.

FESTIVALS

- Printemps de Pérouges
- Les nuits de Fourvière



- Jazz à Vienne



Vous sera proposé prochainement :
Woodstower

SPORTS

TOP 14 : LOU/La Rochelle LDLC ASVEL

Encore 2 matchs ouverts à l'inscription
(formulaire à l'accueil et sur le site du
COS).

LOCATIONS

Hors juillet/août

Vous pouvez faire votre réservation
parmi :

- Un camping situé en **Espagne à
Vilanova** (cette réservation est gérée
par le COS)
- Des semaines sur le lieu de votre
choix à tarif négocié auprès de nos
prestataires **GD VACANCES** ou
ODALYS, (réservation directe sur le
site du prestataire).

SITE COSMELY

Newsletter

N'hésitez pas à vous inscrire à la
newsletter mensuelle du COS pour
connaître toutes les nouveautés.

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org



SECTION VOILE :

OUVERTURE DE LA SAISON 2019 !

Avec le retour des beaux jours, La base
de voile Lyon Sport Métropole ouvre ses
portes du samedi 13 avril au 27 octobre
2019.

Venez profiter d'un cadre exceptionnel,
119 avenue du Carreau à Meyzieu. Les
professionnels et les bénévoles vous
accueilleront tous les week-ends pour
des stages d'initiation, une pratique
loisir ou encore pour des entraînements
à la compétition !

Sur notre plan d'eau du Grand Large, vous
pourrez pratiquer planche à voile, dériveur,
catamaran, habitable ou encore paddle et
kayak... pour les jours sans vent !

À noter sur votre agenda : la journée
porte ouverte de la base aura lieu le
dimanche 19 mai.

Renseignements et inscriptions :
06 66 73 72 08 ascal.voile@gmail.com

C'EST LE PRINTEMPS, LA PÊCHE EST OUVERTE

La section pêche de Lyon Sport Métropole
pratique ses activités au Lac des Bruyères,
sur la commune de Diemoz, à 35 mn de Lyon.
Vous pouvez venir pêcher, pique-niquer, vous
balader ou vous reposer au calme au bord du
lac. Christian, sur place, peut vous proposer
un repas chaud et succulent en réservant au
06 71 37 77 61. La partie de pêche à la journée

est de 5€ par personne, le permis annuel
pour les agents et ayants droits de la Ville
de Lyon et de la Métropole est de 50€ et si
vous avez des invités extérieurs le permis
est à 80€.

Renseignements et inscriptions
auprès de Marc au 07 66 59 37 61.





L'AVANCEMENT DE GRADE, ON RECULE !

L'avancement de grade repose sur un dispositif très discriminant pour les agents, niant ou presque leur carrière, leurs acquis professionnels et leur manière de servir. Les points attribués par les délégués, reposent sur des avis très favorables

surcotés et bonifiés, permettant aux **bénéficiaires, choisis par les délégués, de passer devant tous les autres agents promouvables.**

Ce dispositif aboutit à ce que 70% des avancements de grade en catégorie A s'opèrent en fonction des choix des délégués, 60% pour les B et 10% pour les C, seule la catégorie C étant contrainte par un maximum de 10% d'avis très favorables. L'UNSA a demandé le retour au décret du 16 décembre 2014. Le poids du poste doit être reconnu autrement que par un avancement prioritaire. Le RIF permet déjà, pour ceux qui en bénéficient, de différencier les missions et leurs contraintes ; **l'avancement de grade doit donc être accessible pour tous.**

Malgré de nombreuses réunions l'administration veut garder la main sur les avancements de grade, pour **que les délégués continuent à favoriser celles et ceux qui sont dans leurs petits papiers. Ce n'est plus tolérable !**

N'hésitez pas à réagir, lors de votre évaluation, qui débute et de nous saisir de toute anomalie que vous constateriez.

www.unsa-metropole-lyon.wixsite.com/unsa 69

04 28 67 56 46

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



À QUAND UNE EVALUATION DIGNE DE CE NOM ?

Comme chaque année, avec les jonquilles et le muguet, l'évaluation professionnelle revient. Si l'intention de ce « moment managérial privilégié » s'avère louable, **la réalité laisse**

encore à désirer... DE VÉRITABLES AMÉLIORATIONS.

À l'heure des burn-out à la pelle, de la performance individualiste ou du management par processus et pression, il est plus que temps de dépoussiérer la pratique en la transformant en une rencontre réellement d'employabilité, de transfert de compétences ou d'engagement collectif et durable ; pour ne citer que quelques exemples de nos valeurs essentielles.

Pour 2019, l'administration a fait le choix du statu quo, espérons qu'en 2020, notre combat aura à vos côtés porté ses fruits. **Si travailler ce chantier avec nous vous intéresse, faites nous part de vos propositions sur le site pour, qu'au-delà d'une mesure du service rendu, l'évaluation devienne le pivot d'une gestion prévisionnelle responsable des emplois des effectifs et des carrières.**

Contactez-nous sur le site commun avec l'UNSA ou au 06 62 24 69 39 Bruno Coudret Secrétaire Général.

Rejoignez l'UNICAT sur

unicatmetropole@grandlyon.com

ou au téléphone au 06 62 24 69 39

Bruno COUDRET Secrétaire Général.



Réforme de la fonction publique, le recours accru aux contrats...

Contrats « de projet » et recours accru aux contrats sur des temps non-complets...c'est ce que prévoit le gouvernement dans son projet de loi. Pour la CGT, le principe de l'égalité d'accès à l'emploi public constitue un des éléments du socle républicain, le concours est le seul garant de l'égalité d'accès à la Fonction publique. Les arguments des promoteurs du projet de loi sont d'une pauvreté affligeante : « liberté des managers », « fluidité », « souplesse ». Bref, des formules toutes faites ne reposant sur aucune base étayée. Le recours accru au contrat, c'est l'inflation de la précarité, déjà trop présente. Un agent sur 5 travaillant dans la Fonction publique est contractuel, et les femmes sont les plus nombreuses à subir le non-titulariat et les plus précaires des

contrats leurs sont réservés... Alors non, n'acceptons pas ce projet de réforme !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

(Immeuble Gémellyon Sud)

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Contractuels à la Métropole de Lyon : Vigilance

Suite aux élections professionnelles de décembre 2018, la liste commune CFDT-CGT a obtenu 2 sièges pour la Commission Consultative Paritaire (CCP), nouvelle instance qui examinera les situations individuelles des contractuels.

Il a été demandé au Président la mise en place de la CCP ainsi que l'organisation d'un groupe de travail pour améliorer les situations. Les contractuels à la Métropole de Lyon représentent une ressource importante pour tous les services pour, en outre, des remplacements ponctuels ou pour des pics d'activités.

La CFDT constate que leur situation n'est pas assez prise en compte et que des dysfonctionnements apparaissent tels que la précarité due à des contrats trop courts.

La CFDT est régulièrement saisie par des contractuels pour des questions de non renouvellement de postes et nous les accompagnons pour trouver des solutions.

Le gouvernement, avec le projet de loi sur la transformation de la fonction publique, veut développer le recours au contrat au détriment du statut. La CFDT s'oppose à cette mesure qui vise à augmenter la précarité des agents publics.

Si vous souhaitez plus d'information,

contacter la CFDT au 04 28 67 56 51

Ou par mail cfdt@grandlyon.com



Projet de loi Fonction publique :

La CFTC alerte sur les dangers que recèle ce projet de loi.

> La CFTC demande le report du texte de loi et l'ouverture de réelles négociations autour des missions de services publics. Généralisation

de l'embauche de contractuels en lieu et place de titulaires

> Rémunération au mérite

> Fusion des instances représentatives (CT et CHSCT)

> Retrait des prérogatives des CAP à la main des Directions

> Durcissement des sanctions à la main des employeurs locaux

> Mobilité des fonctionnaires et possibilité accrue de les transférer vers des entreprises privées.

Ajoutons à cela, la remise à plat de nos systèmes de retraite, le pouvoir d'achat en baisse avec le gel de la valeur du point d'indice combiné à l'augmentation des cotisations sociales Autant de décisions qui mettent à mal le statut et les conditions de travail des fonctionnaires.

La CFTC appelle les agents à se mobiliser à l'occasion du passage du projet de loi en conseil des ministres pour exprimer leur opposition à ce projet. La CFTC demande le report du texte de loi et l'ouverture de réelles négociations autour des missions de services publics.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémélyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04.28.67.56.49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



L'emploi public

Pourquoi un agent aurait envie de travailler à la Métropole ? Quels sont les critères de choix ? Quelle cohérence entre l'image que veut donner la Métropole et la réalité des conditions de travail ? Les études montrent que l'intérêt pour les conditions de travail

est quasiment égal au niveau de rémunération. L'épanouissement personnel et professionnel doit être équilibré. Jusque-là, pas de surprise. Son application est plus difficile notamment avec les règles nationales. Les discussions avec l'administration sur le régime indemnitaire ont démarré en mars. Nous demandons l'équité entre les filières ; notre combat, déjà mené en 2011, a abouti à une augmentation pour les administratifs ; tout a été perdu avec le régime métropolitain. Pour les avancements de grade, nous demandons que ne soient retenues que les valeurs professionnelles avec des classements transparents et respectueux. Pas de choix à la tête du client comme aujourd'hui. La CFE-CGC ne lâchera pas cette défense de tous les agents.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers -
69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



Ici git le service public

Le 19 mars a été un temps fort de mobilisation contre les visées régressives de l'exécutif.

En démantelant les organismes consultatifs de la Fonction publique et remettant en cause les mandats des représentants des personnels, en projetant un recours massif aux contractuels, on adopte les lois du marché de l'offre et de la demande.

Ce projet de loi, facteur d'inégalités vise à démanteler le statut général des fonctionnaires. Pire, en créant un arsenal de dispositions, comme la mobilité forcée, synonyme de suppressions d'emplois, on raye le service public des territoires les plus éloignés.

- L'augmentation générale et immédiate des salaires.
- Un plan de titularisation.
- L'abrogation du jour de carence.
- La revalorisation des pensions.
- Le retrait du projet de loi.

Voilà notre exigence !

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



EVALUATION DES AGENTS DES COLLEGES

Des MDM ont organisé des réunions d'information à destination des Agents des Collège. C'est une bonne initiative

mais voilà qu'il a été dit que les évaluations annuelles des agents débiteront en avril, et comme les années précédentes, seront tenues conjointement par la double hiérarchie. Et pourtant, lors du **Comité Technique du 27 septembre 2018**, Madame la Directrice générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation a dit : « *Il n'est pas question qu'un agent des collèges soit évalué par deux personnes. Les entretiens doivent être conduits par les chefs de service Ressources et Moyens de la Métropole de Lyon et des Territoires : si ces derniers ont besoin de compléments d'information, ils peuvent être amenés à se rapprocher des gestionnaires ou des principaux de collège. Quoi qu'il en soit, les agents des collèges - et la consigne a été martelée - ne seront reçus en entretien que par une seule personne...* » **Le double langage règne-t-il au sein de la Métropole ?**

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



Carrière et avancement de grade

Actuellement des réunions ont lieu concernant les règles qui régissent les avancements de grade des agents de la Métropole.

Les critères locaux présentés aux nouveaux élus sont inacceptables par les organisations syndicales

dont la FA.

Il semble surtout que peu d'agents savent comment ils sont évalués et appréciés.

La FA vous explique donc cette manière de procéder, unique à la Métropole. L'avancement se calcule en points : 1 point par année d'ancienneté mais seulement dans le cadre d'emploi, 10 et 15 points pour examens ou concours, et selon la manière de servir jugée par le N+1 mais aussi le N+2 ou 3. S'ajoute, parfois, un « avis très favorable » (35 points en moyenne !) ce qui est une totale injustice pour nombre d'agents.

Tout cela permet (ou pas) d'avancer dans votre carrière.

La FA sera de ceux qui veulent revenir à des critères justes et réglementaires qui ne laissent pas libre cours à des appréciations aléatoires.

FA-FPT - Gemelyon Sud
59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



En coulisse, la **réforme des congés bonifiés** des fonctionnaires ultramarins se dessine

Suppression des congés supplémentaires et de la sur-rémunération, réflexion sur le remboursement des billets d'avion, ... Tels sont les pistes de réforme envisagées par le gouvernement pour les congés bonifiés des fonctionnaires originaires des départements d'outre-mer. Une concertation doit être lancée au mois d'avril sur le sujet.

Voilà un dossier qui risque encore une fois de mettre le feu aux poudres syndicales. Annoncée par le président de la République Emmanuel Macron en octobre 2017, **la réforme des congés bonifiés des fonctionnaires ultramarins entre dans le dur.**

Pour en savoir plus, contactez-nous.

FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La CNT a appris que la métropole prévoyait d'expulser les ateliers de pratique artistique amateur de l'ENBSA de Lyon du centre d'échange de Perrache.

Nous partageons la volonté de développement de la métropole. Cependant ; sur ce site, l'ENBSA est utile, elle propose des activités culturelles de qualité à des tarifs abordables, des partenariats avec des associations d'aide aux personnes en difficulté notamment ATD quart monde. La métropole dispose d'autres moyens immobiliers pour se développer, le bâtiment du 60 rue de Verdun à Villeurbanne, dont les alarmes coûtent très cher, est vide. L'installation d'un service dans ce bâtiment permettrait de revitaliser le quartier de Villeurbanne St-Jean en voie de désindustrialisation.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17
cnt@grandlyon.com



Objectif Comète : vous cherchez...



➤ Une actualité ?

➤ Un organigramme ?

➤ Un document ?

➤ Des collègues...



Comète trouve
pour vous ! ➤

